



Communiqué
30 janvier 2025

Filière vins & spiritueux

La Fédération des Vignerons Indépendants PACA-Corse renforce son engagement environnemental avec Adelphe

Le 28 janvier, lors du salon Millésime Bio organisé par Sudvinbio à Montpellier, **la Fédération des Vignerons Indépendants PACA-Corse a signé un contrat collectif avec Adelphe**, éco-organisme agréé par l'Etat, pour renforcer l'engagement environnemental de l'ensemble de ses adhérents.

En plus de la mise en conformité avec le code de l'environnement, Adelphe accompagne ces vignerons engagés, simplifie leurs démarches, et propose des solutions concrètes de réduction, de réemploi et de recyclage.

Pour Adelphe, c'est une étape importante dans cette région qui lui permet de cibler les 406 adhérents de cette fédération créée en 1979, et qui représente 87% des caves particulières de son champ géographique. Elle réunit ainsi des vignerons originaires des départements du Var, des Alpes-Maritimes, des Alpes de Haute-Provence et de Corse pour une superficie totale d'environ 11 900 hectares.

La FVI PACA-Corse est historiquement engagée en faveur de l'environnement et souhaite, grâce à ce partenariat, continuer à mobiliser localement la filière viti-vinicole.

“Notre fédération est au service de ses adhérents et ce partenariat vise en premier lieu à alléger leurs lourdeurs administratives tout en s'assurant qu'ils soient à jour de leurs obligations légales. De plus, ce soutien sur-mesure sera bénéfique pour nos vignerons qui pourront être guidés dans la réduction de leur impact environnemental, notamment en identifiant des leviers d'action en matière d'éco-conception. » se félicite **Nathalie ROUBAUD**, Présidente de la Fédération.

Un contrat collectif pour accompagner les viticulteurs de la région dans leurs démarches 3R - réduction, réemploi et recyclage

Ce contrat collectif a comme première vocation **d'accompagner les adhérents dans leur mise en conformité avec la REP**, Responsabilité Élargie des Producteurs, inscrite dans le code de l'environnement depuis 1992. Elle demande aux producteurs qui fabriquent, importent et/ou distribuent des emballages d'être responsables de l'ensemble de leur cycle de vie, de leur fabrication jusqu'à leur fin de vie (recyclage ou valorisation). Cette obligation devient accessible à toutes les entreprises : elles transfèrent leur responsabilité à Adelphe en versant chaque année une écocontribution qui permet de financer les collectivités locales pour organiser au quotidien la collecte



Communiqué

30 janvier 2025

et le tri des emballages et des papiers. Elle sert aussi à financer la prévention et la gestion des déchets abandonnés, la sensibilisation des citoyens aux gestes de tri...

Le contrat collectif signé avec la FVI permet ainsi **une simplification des démarches administratives des producteurs** grâce à la mise en place d'une déclaration commune pour l'ensemble des adhérents de la fédération.

Adelphe propose aussi **plusieurs solutions concrètes afin de soutenir l'engagement des acteurs de la filière et leurs initiatives vertueuses autour des 3 R : réduire, réemployer et recycler leurs emballages.**

Des diagnostics sur les sites de production des vignerons volontaires seront par exemple organisés, avec une restitution collective, pour que l'ensemble des adhérents de la Fédération bénéficient des enseignements et pistes d'actions. L'accompagnement sur-mesure, pensé en fonction des spécificités de l'interprofession, du profil des adhérents ou encore de la situation géographique, permettra également de nourrir leur réflexion autour des 3R.

Adelphe offre également **un soutien financier** à travers des appels à projets réguliers ou via le concours Millésime, qui récompense chaque année les actions et initiatives de ses adhérents.

« Ce contrat collectif avec la Fédération des Vignerons Indépendants PACA-Corse est un vrai facilitateur pour les 420 vignerons concernés. Il permet de leur simplifier la vie concernant leurs obligations environnementales et d'engager une dynamique collective : l'écocontribution devient une opportunité de se questionner sur ses pratiques et d'être accompagné pour limiter l'impact de ses emballages sur la planète » précise **Yannick Astesana**, Directeur délégué d'Adelphe.

À propos d'Adelphe

Société de services agréée par l'État, filiale de Citeo, Adelphe est un éco-organisme dont la mission est de réduire l'impact environnemental des emballages ; il est particulièrement actif sur les filières des vins et spiritueux, des métiers de bouche et de la santé. Grâce à l'éco-contribution versée par les acteurs économiques de ces secteurs, Adelphe conseille les entreprises pour que leurs emballages soient davantage réduits-réemployés-recyclés, finance les collectivités locales pour mieux les collecter et les trier, et sensibilise ses publics sur les bonnes pratiques et les bons gestes à adopter. En 2024, plus de 16 000 entreprises adhèrent à Adelphe et mobilisent environ 80 millions d'euros pour développer ce modèle circulaire, contribuer à la décarbonation de l'économie et ainsi préserver l'environnement et la biodiversité.

Site internet : www.adelphe.fr





Communiqué
30 janvier 2025



Contacts presse

Adelphé : Louise Aelbrecht / Coline Hondermarck
adelphe@monet-rp.com – 07 85 83 31 45

À propos du FVI

Créée il y a près de 40 ans, la Fédération des Vignerons Indépendants De Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse regroupe environ 406 adhérents, qui représentent 87 % des caves particulières des départements du Var, des Alpes-Maritimes, des Alpes de Haute Provence et de Corse. Ces vignerons produisent des vins d'appellation tels que Bandol, Bellet, Côtes de Provence, Coteaux Varois en Provence, Coteaux d'Aix en Provence, Pierrevet, Corse, mais également des vins à Indication Géographique Protégée ou sans indication géographique. La Fédération, accompagne au quotidien les vignerons-adhérents dans la défense de leur métier et contribue à améliorer les compétences des vignerons, elle valorise aussi le métier de Vigneron Indépendant auprès des pouvoirs publics et des consommateurs.

Site : www.vigneron-independant-var.com

Contact FVI : Laetitia Canel / Vanessa Fille - direction@vigneron-independant-paca-corse.fr - 0498051383